



**Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 30 Novembre 2019
GANNAT**

Mot d'accueil du Président du CDAN

Tout d'abord je vous remercie tous d'être présents aujourd'hui à Gannat et c'est un grand plaisir de vous retrouver dans cette salle, mise à disposition par Madame le Maire de Gannat, je l'en remercie au nom de la natation bourbonnaise. J'en profite pour remercier tous les maires qui acceptent de mettre à disposition de la natation bourbonnaise leurs piscines tout au long de la saison sportive

Enfin je remercie tous les bénévoles qui m'entourent et sans qui la natation bourbonnaise ne pourrait pas être ce qu'elle est, merci à tous

Je remercie de sa présence :

Mme Pouzadoux Maire de Gannat, Présidente de la communauté de commune Saint Pourçain Sioule Limagne qui nous accueille dans cette salle.

Après tous ces mercis

Je tiens à excuser : Mme Benedicte Peyrol députée de Vichy

Mme Goninet Vice-Présidente chargée des sports au conseil départemental

La référente départementale et les nageurs juniors sélectionnés dans l'équipe de l'allier pour le meeting des alpes

Monsieur Denis Perret Président de la Ligue d'Ile de France de Natation AURA FFN

Monsieur Dominique Delchet Président de la commission des Territoires Ligue AURA FFN

L'ordre du jour a été présenté dans votre convocation et si personne n'a d'autre point à mettre à l'ordre du jour, je vous invite à entamer nos travaux et échanges.

Mme la secrétaire générale va procéder à l'appel nominal des clubs et à la vérification des pouvoirs.



**Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 30 Novembre 2019
GANNAT**

Tableau Clubs Licences voix attribuées - Voix représentées

CLUBS	Nb. de Voix
A.S. DOMPIERRE	126
A.S.C. ST GERMAIN DES FOSSES	221
ASPTT MONTLUCON	69
COMMENTRY NERIS NAT	42
CS COSNE D'ALLIER NAT	72
GANNAT O.N.	604
MONTLUCON NATATION	515
MOULINS N.C.	495
VICHY DOME SYNCHRO	29
VICHY VAL D'ALLIER NATATION	649
TOTAL VOIX	2 822

Le quorum étant atteint notre assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.



**Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 30 Novembre 2019
GANNAT**

RAPPORT PRESIDENT

Introduction du Président

Le quorum étant atteint notre Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Homologation du procès-verbal de l'Assemblée générale de novembre 2018 à Saint Germain des Fossés et du 18 décembre à Moulins.

Mesdames, Messieurs, Mesdames Messieurs les présidents de clubs, dirigeants, bénévoles, parents et bien sûr licenciés de l'Allier.

Tout d'abord, une année cela passe très vite et je me dois encore une fois de vous remercier de votre investissement pour la natation bourbonnaise, car seul le président ne peut rien faire, il a besoin d'une équipe et de soutien des clubs.

Nos clubs et licences

Actuellement nous avons 10 clubs dont 2 spécifiquement de Natation artistique, et nous avons eu 2 822 licences en 2018/2019.

Soit une hausse de 1% par rapport à la saison précédente (2 797) ... je remercie tous les clubs de s'investir, il faut continuer, l'objectif de l'olympiade est de dépasser les 3 000 licences, nous ne sommes pas loin continuons tous de jouer le jeu de la politique fédérale.

Notre plan de développement se met en place

- tout d'abord sportivement nous avons organisé 2 Meetings un en 25 mètres à Bellerive et un en 50 m à Saint Victor avec un réel succès mais aussi une compétition Masters OPEN,
- nous avons programmé des formations d'officiels, nous avons pu grâce à l'aide du Conseil départemental de l'Allier doter les bénévoles officiels de POLO,
- dans le cadre de la mise en place de la politique régionale, une ETD équipe technique départementale s'est mise en place et une référente technique départementale a été investie (Mme Melanie Szymanski a remplacé Mme Laetitia Fargier), et un travail collectif avec les entraîneurs est initié ainsi que des formations, des référents avenir et jeunes doivent aider notre référente. Un nouveau calendrier départemental s'est mis en place pour 2019/2020, avec des regroupements, sélections, déplacements et stages,

- une volonté de faire participer tous les clubs à la vie de notre Comité et organiser des compétitions sur tous les secteurs,
- un gros travail encore à faire dans la recherche de partenaires, et du développement de certaines pratiques.

Le partenariat avec le Crédit Mutuel du Massif Central évolue négativement mais continue et un partenariat avec Quenhwa société de Gannat, représentant ARENA, fonctionne pour nos meetings et sélections, en échange nous «achetons» nos récompenses chez eux et nous les autorisons à faire un stand quand ils le souhaitent sur toutes nos organisations.

Une convention de partenariat sera signée à nouveau.

Nous avons organisé à la demande de la Fédération les 1ers championnats de France Ice swimming, une réelle réussite, je pense.

Nous avons organisé pour la FFSU les championnats de France à Bellerive en Mai dernier.

La natation artistique se développe, le water-polo a réalisé une saison exceptionnelle, et la natation eau libre est encore à ses balbutiements.

Nos finances

Les finances du comité ne sont pas extensibles, donc on ne peut pas faire tout et n'importe quoi mais la situation est satisfaisante. Nous nous investissons surtout sur les avenir et jeunes, cette année un effort sera fait aussi pour les juniors mais la priorité c'est de faire nager le plus de monde dans nos organisations tout en permettant aux meilleurs de s'épanouir aux échelons supérieur. Cette année nous avons investi dans notre propre matériel ARES, nous sommes autonomes pour nos organisations et nous avons ouverts des lignes budgétaires pour la natation artistique, le water-polo et l'eau libre, mais on en reparlera lorsqu'on étudiera le rapport de notre trésorier.

La saison 2019/2020

Une nouvelle saison a commencé, le programme est dense, j'espère que tous les clubs joueront le jeu de la politique fédérale et du Comité Départemental de l'Allier.

Nous avons créé une commission éthique car le besoin s'est fait ressentir, je suis fier du travail réalisé et nous avons fait évoluer notre site internet vers une nouvelle version.

Pour Conclure:

Je passe la parole à la secrétaire du CDAN qui va présenter le rapport moral et conduire la suite de l'Assemblée générale.

Thierry Lefaure



Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 30 Novembre 2019
GANNAT

RAPPORT MORAL

Bonjour à tous et bienvenue à cette Assemblée générale du Comité Départemental de natation de l'Allier qui se déroule à Gannat.

Chaque année le Comité souhaite organiser cette réunion dans un lieu différent pour être plus prêt des adhérents.

Dans le cadre des Statuts et Règlements administratifs et sportifs de la Fédération Française de Natation et de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Natation et au sens des disciplines prévues : Natation Sportive, Water-polo, Natation Artistique, Natation en eau libre, Maîtres, Natation Estivale, Activités d'éveil, Découvertes Aquatiques, Activités Récréatives, Aquaform, Remise en forme et Loisirs Aquatiques, le Comité Départemental Allier Natation a pour but :

- d'organiser, de développer et de contrôler la pratique, avec notamment les actions de formation physique et sportive qu'elle implique, de la Natation dans son ressort territorial,
- d'entretenir toutes relations utiles avec la Ligue Auvergne Rhône Alpes dont il relève agissant pour le compte de la Fédération Française de Natation, les Pouvoirs publics du département, les personnes physiques ou morales de ce même département susceptibles de contribuer à son action, les autres Comités Départementaux relevant de la même Ligue.

Dans le cadre de son programme sportif 2018 - 2019, le comité départemental de natation a organisé 14 compétitions réparties dans les différentes piscines du département pour toutes les catégories de nageurs. Le nombre de manifestations en dehors du programme départemental auxquelles les membres du comité ont apporté leur contribution (juges arbitre, chronométreurs, informatique ...) est égal à 7, il s'agit du Championnat de la Ligue Aura à St Victor, du Challenge Ice Swimming, des Epreuves France Universitaires, des France Maîtres Eau libre, EDF Aqua Challenge (Toulouse, Martigues et Nice).

Tous ses membres ce sont mobilisés chacun dans leur domaine, je citerai notamment les officiels et les personnes en charge de l'informatique sans lesquelles une compétition ne peut fonctionner. Leur implication permet de dérouler le programme dans le respect des horaires et avec une saisie des résultats en temps réel les nageurs connaissent les performances réalisées.

Ce constat fait, je souhaite vous rappeler la définition du terme bénévole :
« Qui apporte son aide volontaire et sans être rémunéré ».